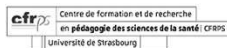




Master 1 Pédagogie en Sciences de la Santé



PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, orthophonistes, ostéopathes, etc.)

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le dépôt du dossier de candidature s'effectue sur la plateforme eCandidat de l'Université de Strasbourg <https://ecandidat.unistra.fr> chaque année de mars à juin.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Formation unique en France, basée sur des approches pédagogiques actives et conduisant à un niveau élevé de professionnalisation des enseignants et futurs enseignants des formations en santé.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mener une démarche d'ingénierie de formation (niveau initiation)
- > Innover dans ses pratiques d'enseignement et d'évaluation des étudiants en sciences de la santé (découvrir et utiliser des approches, techniques et outils innovants)
- > Mettre en oeuvre une démarche de recherche en éducation des sciences de la santé (niveau initiation)

PROGRAMME

Ingénierie de formation :

- > Principes de l'approche par compétences
- > Choix de la stratégie d'évaluation des apprentissages
- > Evaluation d'une formation

Pratiques pédagogiques appliquées à la santé :

- > Le programme de formation selon une approche par compétences
- > Construction et animation d'un cas clinique
- > L'animation d'un cours en grands groupes
- > L'animation d'une séquence de simulation
- > La formation à distance
- > La supervision des étudiants en stage
- > La supervision de l'apprentissage du raisonnement clinique et les stratégies de remédiation
- > Recrutement et implication des patients des patients formateurs

Construction d'une démarche de recherche :

- > Analyse et synthèse d'un article de recherche en éducation des sciences de la santé
- > Définition et formulation d'une question spécifique de recherche

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les enseignants mettent en œuvre des stratégies relevant des pédagogies actives. Les étudiants sont donc sollicités, pendant chaque séminaire, pour participer à des travaux individuels ou de groupes, et pour interagir avec leurs pairs et les animateurs. Les étudiants seront par exemple amenés à évaluer des séquences pédagogiques et à proposer des améliorations, dans le cadre d'une réflexion individuelle et de groupe.

Un livret pédagogique, des ouvrages de référence en pédagogie des sciences de la santé et en éducation, un site web dédié et des salles de visioconférence seront mis à disposition des stagiaires.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La stratégie évaluative vise à favoriser les apprentissages et le développement des compétences. Elle repose sur l'animation d'un cours selon les règles de bonne pratique pédagogique et la rédaction d'un rapport pédagogique. Il est également demandé aux étudiants de rédiger un mémoire en lien avec les activités de recherche conduites pendant l'année. Tous les séminaires sont organisés en présentiel. La présence est obligatoire.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thierry PELACCIA, professeur des universités – praticien hospitalier, Centre de formation et de recherche en pédagogie des sciences de la santé, Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Université de Strasbourg
Courriel : pelaccia@unistra.fr

MASTER

Durée : 23 jours (162 heures de cours en présentiel)

En 2024-2025 :

Référence : MSM24-1323A

Du 11 septembre 2024 au 19 décembre 2025 (fin des cours en juin, soutenance le 19 septembre ou le 19 décembre 2025)

En 2025-2026 :

De septembre 2025 à décembre 2026 (fin des cours en juin, soutenance en septembre ou en décembre 2026)

Tarif

2500 € (tarif 2024-2025)

Lieu

Centre de formation et de recherche en pédagogie des sciences de la santé, Faculté de médecine
4 rue Kirschleger
67085 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM

Tél : 03 68 85 49 88

mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'état inscrit au **RNCP (37466)** sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction de stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.